

Conseil Municipal du 24 mars 2017 - 20 h30 COMPTE RENDU N°25

PRÉSENTS : J. AZAM - C. BILHAC - E. BONAFE - J. CASTES - M. De BIASIO - B. DEL ROX - J. DELAVALLEE - R.M. SIFFRE - S. SILHOL- I. SILHOL - D. ZARAGOZA
ABSENTS excusés : F. BONNE - L. SEIGNOUREL - P. SOULAIROL -

01 - Election du secrétaire de séance

Monsieur le Maire demande que le secrétaire de séance soit élu.

Monsieur Joël CASTES est élu secrétaire.

02 - Adoption du P.V. de la réunion du 03 février 2017

Monsieur le Maire demande si des observations sont à formuler au sujet du P.V. de la réunion du 03 février 2017.

Aucune observation n'est formulée et le PV de la réunion du 3 février est adopté à l'unanimité.

03 – Commune

- Compte administratif

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le compte administratif 2016 de la commune comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Report N-1		72 731.55	114 396.74	
Réalisation de l'exercice	615 140.33	763 334.28	552 080.64	419 127.44
Total	615 140.33	836 065.83	666 477.38	419 127.44
Résultat de clôture		220 925.50	247 349.94	
Reste à réaliser			221 772.62	322 304.00
Total			469 122.56	
Résultats cumulés		220 925.50	146 818.56	

Excédent de fonctionnement : 220 925.50 €

Déficit investissement : 146 818.56 €

Soit un excédent à reporter y compris les restes à réaliser de : 74 106.94 €

Monsieur le Maire quitte la séance comme l'exige la loi et le Conseil Municipal sous la présidence de M AZAM adopte à l'unanimité le compte administratif.

Monsieur le Maire reprend la présidence de séance.

- Compte de gestion

Monsieur le Maire présente le compte de gestion 2016 de la commune dressé par le receveur et demande au Conseil Municipal de délibérer.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2016 qui est identique au compte administratif.

- Affectation des résultats

Monsieur le Maire propose d'affecter l'excédent d'exploitation 2016 comme suit :

Affectation de l'excédent de fonctionnement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement : compte 1068 : 146 818.56 €

Solde disponible 74 106.94 € affecté au compte 002(résultat excédent reporté)

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les affectations de résultats présentées.

04 – Vote des taux d'imposition

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'état 1259 des services fiscaux qui permet de calculer les taux d'imposition.

Il donne lecture des taux de Péret et des taux moyens départementaux en 2016, à savoir :

	Bases d'impositions 2016	Taux 2016 PERET	Bases d'impositions prévisionnelles 2017	Produits à taux constants	Taux moyen départemental 2016	Taux PERET 2017
Taxe d'habitation	1 234 113	10.76	1 274 000	137 082	30.25	10.76
Foncier bâti	725 701	18.77	757 000	142 089	27.89	18.77
Foncier non bâti	35 945	84.37	35 900	30 289	84.04	84.37

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2017.

05 – Vote du Budget Primitif de la Commune

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget 2017 de la commune.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Budget primitif 2017 et décide de créer un budget annexe pour le futur lotissement des Près.

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Vote	844 005.94	769 899.00	272 011.00	418 829.56
Résultat reporté		74 106.94	247 349.94	
Reste à réaliser			221 772.62	322 304.00
Total	844 005.94	844 005.94	714 133.56	741 133.56

Monsieur le Maire précise les principales dépenses d'investissement :

Opérations à poursuivre :

- **Halle aux sports**
- **Plan Local d'Urbanisme**
- **Cession de terrain**

Opérations nouvelles :

- **Mobilier**
- **Chemin de Famouriès**
- **Travaux en régie**
- **Voirie bd A. Daudet**
- **Isolation J. Brel**
- **Rénovation logiverts**

06 – Conseil Municipal des jeunes

Madame DEL-ROX informe le Conseil Municipal des réalisations et projets du Conseil Municipal des jeunes de PERET

- **Goûter partagé en février avec animation de l'école de musique municipale**
- **Projet de mise en place de l'opération « Pédibus »**
Objectif : aller à l'école à pied

07 – Demande de subvention – réfection bd A. Daudet

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'avant-projet relatif aux travaux de voirie 2017 : réfection du boulevard Alphonse Daudet.

Il convient de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental au titre du Fonds Département d'aide aux Communes.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet de réfection de la voirie bd A. Daudet et décide de solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Hérault.

08 – RPOS 2016

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service de l'eau potable et de l'assainissement 2016.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Rapport sur le Prix et la Qualité de l'eau potable et de l'assainissement 2016.

09 - Informations au Conseil Municipal :

Décisions du Maire

a) Déclaration d'Intention d'Aliéner

10/03/2017 Vente par Consorts VIEULES d'une maison d'habitation située 11 rue Anatole France à M et Mme Dominique CRUCHET

10/03/2017 Vente par M et Mme Claude SORIANO d'une maison d'habitation située 7 place du Jeu de ballon à M et Mme Jean-François MARTIN

10/03/2017 Vente par Mme Annie LUNEL d'une maison d'habitation située 9 place du fort à M Jean-Noël PLANUS

10/03/2017 Vente par M Vincent KOZLOWSKI d'une maison d'habitation située 6 rue du Général Pouget à Mme Marina LARINIER BEAUDIER

10/02/2017 Vente par M Thomas THIEFFINNE d'une maison d'habitation située 5 chemin du Terras à Mme Laura BRUN

15/02/2017 Vente par M Brice SALIC de landes situées au lieu-dit « Baladerne » à M Olivier Rieux

10/02/2017 Vente par M Sylvain SANSANO de vignes situées au lieu-dit « Pioch-Caulet » à M Mathieu DUMOULIN

b) Autres Décisions

Décisions du Maire

2017/04 portant avenant au marché « Travaux de mise en conformité réhabilitation des ouvrages et améliorations du réseau AEP » - Lot 3 – Ent Résina : 5 069.32 € de travaux en plus soit un marché qui s'élève à 56 027.92 € HT pour ce lot

2017/05 portant avenant au marché « Travaux de rénovation/réaménagement intérieur logiverts de Malhubert » - Lot 6 - Rome Electro services : 990.00 € de travaux en plus soit un marché qui s'élève à 2 009.67 € HT pour ce lot

2017/06 portant signature d'un marché « Aménagement de l'ancienne cave coopérative en halle aux sports – phase 2 – lot n°3 attribué à l'entreprise Normand pour un montant de 32 230.11 € HT

2017/07 portant avenant au marché « Elaboration du Plan Local d'Urbanisme » Florence CHIBAUDEL – 1 000 € de travaux en plus soit un marché qui s'élève à 22 275 € HT.

10- Questions diverses

- Panneaux photovoltaïques

Le Conseil Municipal décide de consulter les entreprises spécialisées en énergies renouvelables afin de financer la rénovation complète du toit par la pose de panneaux photovoltaïques.

- Indemnités des élus : Il convient de prendre une nouvelle délibération pour fixer le montant des indemnités des élus de M le Maire et des adjoints car la délibération prise de 2014 visait l'indice 1015, indice qui a été modifié à 1022. Il convient de délibérer en visant « l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique », sans préciser de montant qui reste inchangé.

Le Conseil Municipal décide, avec effet au 01/02/2017 de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions du maire, des adjoints comme suit :

- maire : 31 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- adjoints : 7 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique

Le secrétaire
Joël CASTES

Le Maire
Christian BILHAC